

FORMATION(S)

PROGRAMME

2012 - 2013

Pour
les associations
en politique de la Ville
en Essonne





DES FORMATIONS POUR OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DE SON ASSOCIATION

ÉDITO

Représentant aujourd'hui, en France, 14 millions de bénévoles et 5% de l'emploi salarié privé et public, le monde associatif est en train de traverser une zone d'incertitudes après des années de croissance et de développement. Si son niveau d'emploi a en effet augmenté au cours de la dernière décennie, il est désormais fortement contraint par des difficultés de financements.

Ces éléments de constat général concernent tout autant les associations implantées dans les quartiers en politique de la Ville.

Face à ce risque de précarisation, les associations sont amenées à se professionnaliser et à optimiser leur fonctionnement associatif.

La réussite associative repose sur un triptyque : un projet d'utilité sociale clair et actualisé, une gouvernance efficace et un modèle économique pérenne. Une attention portée à la gestion, une ingénierie adaptée, le respect du cadre légal ou des règles de comptabilité sont autant de compétences à acquérir afin de renforcer l'organisation de son association, de pérenniser ses activités et de dépasser des difficultés qui peuvent mettre en péril son devenir.

C'est dans ce contexte que le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne propose un programme de formation(s), soutenu et financé par l'État, destiné en priorité aux associations intervenant dans les quartiers en politique de la Ville du département de l'Essonne.

Par ce programme, le Centre de Ressources vise ainsi à accompagner les représentants des associations des quartiers prioritaires à travers une offre de formations abordant les principaux enjeux du secteur associatif face aux transformations importantes auxquelles il doit faire face.

Les onze formations proposées, réalisées sur une, deux ou trois journées, aborderont les compétences indispensables à la bonne gestion d'une association telles que : élaborer son projet associatif, prendre connaissance des enjeux du bénévolat, maîtriser les clés de la comptabilité associative, gérer et développer son association autrement, optimiser ses pratiques du management opérationnel, appréhender la gestion des conflits, connaître le droit du travail et les techniques de communication, ou encore ce qu'il faut savoir pour créer son site Internet.

Que vous soyez bénévole ou salarié, l'équipe du CRPVE sera heureuse de vous accueillir à ces modules de formation, en vue de vous accompagner dans votre projet associatif.

*L'équipe du Centre de Ressources
Politique de la Ville en Essonne*

LE CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE EN ESSONNE

PRÉSENTATION

Le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil général de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels. Avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'Acse et, sur projets, du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace d'échange d'expériences et de qualification.

Au niveau national, le CRPVE s'inscrit dans le réseau constitué de 19 centres de ressources politique de la Ville, animé par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes.

Le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne s'adresse aux acteurs de la politique de la Ville - agents des collectivités locales et des services de l'État, élus, travailleurs sociaux, représentants associatifs... - et aux professionnels relevant de services de droit commun qui exercent dans les quartiers en politique de la Ville du département de l'Essonne, mais également des départements limitrophes dépourvus de centre de ressources : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines.

Depuis son ouverture au public en mars 2003, le CRPVE a développé son projet, de manière prioritaire, autour de thématiques telles que l'habitat, le logement et le cadre de vie, les questions éducatives, la lutte contre les discriminations et la situation des femmes dans les quartiers, l'interculturalité, l'intégration et les valeurs de la République. Plus récemment, il a développé des propositions autour des problématiques de santé, santé mentale, vieillissement dans les quartiers et culture.

Définies par le cadre de référence national État/Centres de ressources politique de la Ville autour du binôme « qualifier/capitaliser », les missions du CRPVE se structurent en deux pôles :

PÔLE 1 : FORMATION/QUALIFICATION

- La mise en place de programmes et sessions de formation
- La mise en place de groupes de travail qualifiants
- La mise en réseau et la participation aux réseaux des acteurs de la politique de la Ville
- L'organisation de temps d'échanges entre acteurs et professionnels de la politique de la Ville
- L'accompagnement de projets des associations des quartiers prioritaires

PÔLE 2 : INFORMATION/DIFFUSION

- L'animation du site Internet www.crpve91.fr
- La réalisation de publications
- La réalisation d'une démarche de capitalisation d'expériences
- La gestion de l'information et de la communication à travers la newsletter *Expression Ville*
- La gestion de l'espace documentaire

SOMMAIRE

- p. 6 • **MODULE 1**
Élaborer et évaluer un projet
-
- p. 8 • **MODULE 2**
Le bénévolat au cœur des enjeux associatifs
-
- p. 10 • **MODULE 3**
Le cadre comptable de base
-
- p. 12 • **MODULE 4**
Renforcer l'organisation de son association
et diversifier ses sources de financement
-
- p. 14 • **MODULE 5**
Gérer et développer son association :
L'Économie Sociale et Solidaire, une alternative ?
-
- p. 16 • **MODULE 6**
Outils et techniques du management associatif
-
- p. 18 • **MODULE 7**
Comment communiquer sur son association,
ses activités, son projet ?
-
- p. 20 • **MODULE 8**
Gestion des conflits
-
- p. 22 • **MODULE 9**
Créer un site Internet : ce qu'il faut savoir
-
- p. 24 • **MODULE 10**
Droit du travail en milieu associatif
-
- p. 26 • **MODULE 11**
Les associations, actrices de la lutte
contre les discriminations
-
- p. 28 Calendrier
-
- p. 29 Fiche d'inscription
-
- p. 31 Modalités d'inscription

ÉLABORER ET ÉVALUER UN PROJET

Avoir de bonnes intentions ne suffit pas pour « faire un bon projet ». Clarifier la finalité du projet, inscrire la démarche dans son contexte local et partenarial, prendre la juste mesure des besoins, identifier les problématiques sociales, définir les objectifs d'action, évaluer la faisabilité du projet : autant d'exigences d'un même processus nécessairement participatif.

« Faire projet », dans ces conditions, garantit la production d'effets sociaux durables et assure l'évaluation de leur performance.

■ AXES DE TRAVAIL

Élaborer le projet (1ère journée)

- Un projet pour quels objectifs ?
- Quel territoire serait pertinent pour le projet ?
- Sur quel diagnostic est-il fondé ?
- Comment favoriser la participation des acteurs au projet ?
- Quelles problématiques ont été identifiées ?
- Quelles sont les conditions de mise en oeuvre et de réalisation d'un projet ?
- Quels supports utiliser pour animer son projet ?
- Cas pratiques à partir de projets proposés par les participants

Rendre intelligible le projet et préparer son évaluation (2ème journée)

- Comment définir les objectifs d'action ?
- Comment évaluer la faisabilité du projet ?
- Comment décliner les stratégies de réalisation ?
- Quelles sont les étapes à suivre pour construire son projet ?
- Comment mesurer les résultats du projet, son impact et ses effets sociaux ?
- Comment construire un référentiel d'évaluation ?
- Cas pratiques à partir de projets proposés par les participants



OBJECTIFS

- Acquérir les principes de la méthodologie de projet
- Acquérir les principes et les critères d'évaluation d'un projet
- S'approprier les outils et les méthodes correspondants
- Repérer les conditions de réussite d'un projet et préparer son évaluation

Retour d'expériences (3ème journée)

- Cas pratiques présentés par les participants après étude sur site
- Les difficultés rencontrées
- Quels retours au sein de son association ?
- Quels partenaires ont été contactés ?
- Les stratégies d'adaptation proposées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Déroulement de la formation :
 - 2 journées seront consacrées au projet sous forme de séances plénières et de séances en demi-groupes pour l'étude des cas pratiques
 - 1 journée sera consacrée à l'évaluation sous forme de séances plénières et de séances en demi-groupes.
- Ce module de formation sera très participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenante :

Bénédicte HALBA, docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'IRIV, Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (cf. présentation p. 9).

Dates :

Jeudi 22, vendredi 23 novembre et mardi 11 décembre 2012

Participation :

- ⚠ 30€ par personne pour les trois journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 06 05

LE BÉNÉVOLAT AU CŒUR DES ENJEUX ASSOCIATIFS

Le bénévolat est la pierre angulaire des associations. Il leur permet de développer et pérenniser leurs activités. Véritable phénomène de société, le nombre de bénévoles est passé de 7,9 millions en 2002 à quatorze millions en 2011.

Le bénévolat n'est pas sans poser question. Les salariés associatifs ont besoin d'être accompagnés sur les enjeux du bénévolat et l'ensemble des problématiques qu'il soulève.

Dans quel cadre juridique s'inscrit le bénévolat ? Comment organiser de manière efficace le recrutement de bénévoles, les modalités d'encadrement de ceux-ci et le travail entre bénévoles et salariés associatifs ?

■ AXES DE TRAVAIL

Contexte et cadre juridique du bénévolat en France

- Le bénévolat en France en 2012
- Le cadre juridique et institutionnel du bénévolat

Les bénévoles, acteurs dynamiques de la vie associative

- Le rôle et la place des bénévoles au sein de l'association
- Les enjeux posés par le bénévolat aux dirigeants et salariés associatifs
- Comment organiser le travail des bénévoles et des salariés ?
- Concurrence ou complémentarité entre bénévolat et salariat ?
- Les difficultés rencontrées
- Les solutions pour favoriser le travail entre bénévoles et salariés
- Cas pratiques à partir des situations associatives proposées par les participants



OBJECTIFS

- Repérer les enjeux du bénévolat dans un contexte de crise
- Acquérir des méthodes de travail afin de favoriser le travail entre les salariés et les bénévoles associatifs
- Engager une réflexion sur le fonctionnement de son association
- Organiser harmonieusement le travail entre bénévoles et salariés : le « don » des bénévoles / le « dû » des salariés

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de méthode
- Étude de cas pratiques
- Échanges avec les participants
- Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.



L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (*iriv*) est une institution privée qui vise à accompagner les acteurs du secteur associatif dans leur projet en contribuant au débat public pour promouvoir le bénévolat/volontariat, l'éducation et la formation tout au long de la vie :

- en réalisant des études pour les associations, les pouvoirs publics ou des organismes privés, et en les publiant ;
- en faisant connaître le secteur bénévole auprès du grand public et des médias, des responsables publics et privés ;
- en formant les bénévoles et les salariés des associations et de tout organisme impliqué dans la vie associative ;
- en organisant des colloques, séminaires, conférences ou en y participant ;
- en publiant une lettre trimestrielle sur l'actualité du bénévolat et du volontariat (*rives de l'iriv*).

Site Internet : <http://www.iriv.net>

■ Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

■ Durée :

1 journée de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

■ Intervenante :

Bénédicte HALBA, docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'IRIV, Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat.

■ Date :

Jeudi 13 décembre 2012

■ Participation :

- ⚠ 10€ par personne pour la journée de formation.

■ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 06 05

LE CADRE COMPTABLE DE BASE

Le monde associatif traverse une phase de mutation sans précédent. Autrefois acteur atypique de la société française, le tissu associatif est devenu, en quelques années, un partenaire à part entière du développement économique et social. Cette mutation porte tant sur les aspects fiscaux et réglementaires que sur la place prise, désormais, par les associations dans la vie publique. Il s'agit donc d'entamer un processus de professionnalisation et de modernisation des associations.

La spécificité des animations et des activités de ces structures nécessite une gestion particulière et augmente considérablement la difficulté de leur gestion comptable et administrative.

■ AXES DE TRAVAIL

Comprendre les concepts comptables (1/2 journée)

- Découvrir le contexte et la diversité des situations
- Comprendre les fonctions des cinq systèmes d'informations financières
- Différencier les rôles des acteurs et des lecteurs des informations financières
- Apprendre à lire un bilan et un compte de résultat
- Comprendre les limites des systèmes comptables

Construire des outils de gestion simples et efficaces (1 journée en demi-groupe)

- Suivre les comptes bancaires et construire le budget de trésorerie
- Suivre le paiement des factures et l'encaissement des subventions
- Découvrir des exemples de construction budgétaire simples et rigoureux
- Surveiller son équilibre économique et contrôler son budget
- Percevoir l'intérêt des systèmes d'alerte et de reporting efficaces
- Mettre en place son tableau de bord

Élaborer son cahier des charges (1/2 journée)

- Définir ses attentes en matière d'informations économiques
- Partager les responsabilités entre les différents acteurs
- Garantir la pertinence du système et la permanence des méthodes

OBJECTIFS

- Connaître les concepts comptables et découvrir des systèmes de gestion
- Construire des outils de gestion adaptés aux particularités associatives
- Améliorer son système d'informations financières

PRÉ-REQUIS

- Avoir des connaissances de base d'Excel

- Gérer les informations ayant un caractère pluriannuel
- Choisir ses éléments de « reporting » et partager judicieusement les données
- Connaître les limites de ce système d'informations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche semi-directive : aiguillage des stagiaires pas à pas pour les amener vers la découverte des différents systèmes de gestion financière envisageables
- Démarche participative : permettre l'autonomisation progressive des stagiaires
- Echanges d'expériences et bonnes pratiques

À NOTER

Dates	Horaires	Répartition
Mardi 15 janvier	13h30 - 17h	tous les participants
Jeudi 17 janvier	9h15 - 17h	demi-groupe
Vendredi 18 janvier	9h15 - 17h	demi-groupe
Jeudi 24 janvier	13h30 - 17h	tous les participants

au choix



Chaque stagiaire devra se munir d'un ordinateur portable pour la journée de formation en demi-groupe. Possibilité de prêt sur réservation en nombre limité.

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée : 1 journée en demi-groupe de 9h15 à 17h et 2 demi-journées de 13h30 à 17h

(repas non pris en charge par le CRPVE)

Intervenant :

Vincent BRISSE, consultant et formateur chez *SimplAndCo Software* (cf. présentation p. 13).

Dates :

Mardi 15, jeudi 17 ou vendredi 18 et jeudi 24 janvier 2013

Participation :

⚠ 20€ par personne pour les deux journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 06 05

4

RENFORCER L'ORGANISATION DE SON ASSOCIATION ET DIVERSIFIER SES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour créer une association, au départ il y a une volonté d'agir, d'organiser ou de changer. Mais, si l'idée ou la volonté sont des conditions nécessaires, elles ne seront pas suffisantes pour poser les bases d'une association.

En effet, les associations sont en train de vivre une profonde mutation de leurs obligations de fonctionnement : comptabilité, statut d'employeur, fiscalité, etc. Il est important que chaque responsable ou futur responsable mesure le niveau de conformité qu'il doit donner à sa structure. La pérennité de l'activité associative est corrélée aux moyens de l'association qui doit aujourd'hui s'informer et connaître les différentes sources de financement, les procédures, inventorier et définir les ressources possibles en diagnostiquant son potentiel.

■ AXES DE TRAVAIL

Organiser sa recherche de financements

- Découvrir les soutiens publics et privés du monde associatif
- Comprendre les rôles et les attentes des financeurs
- Découvrir les procédures et les obligations pour créer une association
- Savoir identifier les financeurs potentiels
- Découvrir les étapes d'une recherche de financements

Décortiquer le dossier COSA

Apprendre les bonnes pratiques du montage de dossiers

- Comprendre les méthodes de lecture des financeurs
- Savoir remplir un dossier de demande de financements

Apprendre à suivre, contrôler et présenter ses résultats



OBJECTIFS

- Diversifier ses financements associatifs
- Connaître les procédures, les obligations et les ressources pour créer son association
- Connaître les méthodes de recherche de financements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche semi-directive : aiguillage des stagiaires pas à pas pour les amener vers la découverte des différents systèmes de gestion financière envisageables
- Dynamique de groupe : échanges d'expériences et bonnes pratiques
- Démarche participative : permettre l'autonomisation progressive des stagiaires

Vincent BRISSE : Après un parcours en expertise comptable, il exerce depuis plus de quinze ans des missions en tant que spécialiste financier de l'économie sociale et solidaire. Il possède une connaissance de terrain des modèles économiques, financiers et organisationnels de ce secteur.

Son expérience lui permet de former efficacement les associations traversant des mutations organisationnelles pour mettre en place des plans d'actions basés sur des démarches d'accompagnement et d'appropriation des enjeux en anticipant les éventuelles difficultés.

- SimplAndCo Software -

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

1 journée de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenant :

Vincent BRISSE, consultant et formateur chez *SimplAndCo Software*.

Date :

Mardi 29 janvier 2013

Participation :

- ⚠ 10€ par personne pour la journée de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- **Plus d'informations :**
01 64 97 06 05

GÉRER ET DÉVELOPPER SON ASSOCIATION : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE ALTERNATIVE ?

Face à des transformations importantes : besoins de professionnalisation croissants, nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, baisse des financements publics..., les associations sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux enjeux. Fragilisées, elles doivent interroger leur projet associatif et penser leur activité autrement dans un contexte de crise où les mutations économiques et sociales déstabilisent leur modèle économique.

Ce module vise à former les acteurs associatifs au développement d'activités innovantes se référant à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

■ AXES DE TRAVAIL

Économie Sociale et Solidaire, de quoi parle-t-on ? (1ère journée)

- Quelles représentations de l'Économie Sociale et Solidaire ont les acteurs associatifs ?
- Quels sont les principes fondateurs de l'ESS, ses caractéristiques et ses enjeux ?
- Comment l'ESS peut-elle être un levier à la gestion et au développement de son activité associative ?
- Quelles sont ses limites ?

Retour et partage d'expériences (2ème journée)

- Projet associatif : quelles sont les réflexions partagées entre les professionnels, les bénévoles et les adhérents ?
- Quelles sont les pistes d'actions innovantes ?
- Quels sont les exemples de modèles associatifs alternatifs ?
- Quels sont les outils de l'Économie Sociale et Solidaire ?

OBJECTIFS

- Prendre conscience des mutations du secteur associatif et engager une réflexion sur son projet associatif
- Acquérir des connaissances sur l'Économie Sociale et Solidaire, ses fondements, ses caractéristiques et ses enjeux
- Évaluer les difficultés, les obstacles de son projet associatif et définir les ressources possibles
- Repérer un modèle économique alternatif et des outils de l'Économie Sociale et Solidaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas pratiques
- Ateliers en sous-groupes
- Retour sur site et partage d'expériences
- Ce module de formation s'appuie sur une participation active des stagiaires afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.



SoliCités, association d'économie solidaire, est une structure innovante du territoire essonnien et sud-francilien, pour mobiliser ses habitants, ses collectivités et élus, ses associations, ses acteurs et ses entreprises vers un développement durable.

Elle travaille en complémentarité et cohérence avec les initiatives existantes et les agendas 21 des collectivités territoriales locales et départementales. SoliCités informe, organise des débats, conseille, accompagne et forme pour :

- réduire les consommations d'énergie et de déchets
- changer les modes de consommation et de production
- éduquer les enfants et former les responsables
- développer les énergies renouvelables, l'écomobilité, l'ESS, la coopération internationale

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenant :

Laurent THUVIGNON, directeur de l'association SoliCités.

Dates :

Mardi 5 et mardi 26 février 2013

Participation :

⚠ 20€ par personne pour les deux journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 06 05

OUTILS ET TECHNIQUES DU MANAGEMENT ASSOCIATIF

Les responsables associatifs en position d'employeurs sont aujourd'hui confrontés au management des salariés. Cette composante est rendue complexe par la diversité des statuts des salariés et la cohabitation entre professionnels et bénévoles. Par ailleurs, la professionnalisation des associations a engendré une mutation des sources d'investissement personnelles qui ne relèvent plus aujourd'hui de la vocation ou du militantisme. Dans un contexte économique et financier parfois difficile, le maintien des équipes et des compétences au sein d'une association passe souvent par une réelle politique de gestion des ressources humaines et un management efficace permettant d'entretenir la motivation des membres de son équipe.

■ AXES DE TRAVAIL

Les fondamentaux du management moderne et les méthodes du management de proximité (1ère journée)

→ **Le positionnement et le rôle du manager**

- La relation du manager avec sa hiérarchie
- Le cœur de la pratique managériale : l'équipe
- La notion d'autorité
- Les deux dimensions du management : organisation et relation

→ **L'identification de son style de management**

- Les styles de management : Hersey Blanchard
- Les 4 styles de management
- Les styles de décision
- Les conséquences pour l'organisation (résultats, relations)

→ **L'adaptation de son style de management**

- L'adaptation se fait en tenant compte de l'autonomie
- Définition de 4 niveaux d'autonomie

→ **La définition et la déclinaison des objectifs**

- Pourquoi des objectifs ? Qu'est-ce qu'un objectif ?
- Les étapes clés du processus de fixation des objectifs collectifs et sa traduction en plans d'actions
- Des objectifs collectifs aux objectifs individuels

→ **L'identification et le maintien des motivations**

- Ce que j'attends de mon équipe/mes collaborateurs
- Ce que les agents attendent de moi
- Les différentes théories de la motivation
- La motivation par la relation managériale



OBJECTIFS

- Connaître le positionnement et le rôle de manager
- Identifier son style de management
- Adapter sa pratique managériale au profil de ses collaborateurs
- Acquérir une culture de méthode managériale
- Identifier les leviers de la motivation
- Connaître les différents outils du manager et savoir conduire des entretiens de managériaux

Les outils du manager (2ème journée)

→ Les différents outils du manager

→ Les techniques d'animation individuelles : les entretiens

- La préparation de l'entretien
- Les différentes phases de l'entretien
- Les principes de communication
- Le bilan personnel et professionnel
- La conduite d'un entretien de motivation ou de re-motivation et de valorisation
- La conduite d'un entretien de recadrage
- La conduite de l'entretien d'évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Apports de méthode

→ Étude de cas pratiques

→ Échanges avec les participants



Excellens Formation couvre un champ pluridisciplinaire d'interventions. Celles-ci sont organisées en intra-entreprise (adaptées aux spécificités d'une structure et d'un environnement donnés) et en inter-entreprise avec des stages tout au long de l'année.

Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants : management, gestion des conflits, gestion de projet, ressources humaines et formation...

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenant :

Alain LADSOUS, consultant et formateur chez *Excellens Formation*.

Dates :

Jeudi 14 et vendredi 15 février 2013

Participation :

 20€ par personne pour les deux journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- **Plus d'informations :**
01 64 97 06 05

COMMENT COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION, SES ACTIVITÉS, SON PROJET ?

Tout professionnel doit conjuguer en permanence « l'art et la manière ». Aux techniques de son métier, il devient indispensable d'intégrer des techniques de communication permettant d'accomplir ses missions avec plus d'aisance et d'efficacité.

Comment s'adapter à des publics diversifiés ? Comment intervenir en toutes circonstances ? Comment communiquer sur son projet associatif et ses activités ? Cette formation vise à travailler la forme de la communication afin de renforcer la qualité du contenu du message, tant à l'écrit qu'à l'oral.

■ AXES DE TRAVAIL

Principes et techniques de communication (1ère journée)

→ Les principes de la communication orale et écrite

- Les sept principes de la communication
- Les principes de la communication écrite et orale, et ses obstacles : filtres, interférences, préjugés, stéréotypes
- Les registres d'expression
- Le circuit de circulation de l'information : le connaître et l'utiliser

→ Le but de la communication écrite et orale - Pourquoi et comment communiquer ?

- En amont de la communication : la nécessité d'analyser la situation de communication
- L'identification de ses attitudes verbales de communication
- L'utilisation des attitudes de Porter pour gérer des situations difficiles

→ Le non verbal dans la communication

- Le corps et le visage
- La distance interpersonnelle
- La notion de territoire

→ Les techniques de communication

- L'écoute active, quels objectifs ?
- Les techniques de l'écoute active
- L'utilisation de l'attitude d'assertivité
- L'affirmation de soi en groupe



OBJECTIFS

- Connaître les principes de la communication professionnelle et institutionnelle
- Comprendre l'importance des deux niveaux de communication orale : verbal et non verbal
- Analyser son mode de communication et l'adapter à son interlocuteur
- Analyser toute situation de communication et se poser les questions efficaces
- Identifier les messages et idées sur lesquels l'on souhaite communiquer
- Améliorer de façon durable sa façon de communiquer

La communication à l'écrit (2ème journée)

→ Les principaux écrits au sein de l'association utilisés pour communiquer sur son projet

- Les différents documents écrits, leur contexte d'utilisation, leurs points communs et spécificités
- L'utilisation des différents documents en fonction de la demande, du destinataire, de l'objectif de communication
- Les différentes règles communes, les spécificités et principes de l'écrit professionnel

→ Les principes de structuration et de rédaction d'un écrit professionnel

- Les caractéristiques de l'écrit professionnel en milieu associatif
- La structuration des informations et l'élaboration d'un plan écrit
- Le choix d'un vocabulaire et d'une syntaxe adaptés à l'écrit professionnel
- Exercices et cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exemples pratiques
- Conseils méthodologiques
- Échanges d'expériences professionnelles

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenante :

Isabelle GAUDUCHEAU, consultante et formatrice chez *Excellens formation* (cf. présentation p. 17).

Dates :

Jeudi 21 et vendredi 22 février 2013

Participation :

- ⚠ 20€ par personne pour les deux journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 06 05

GESTION DES CONFLITS

Les responsables associatifs sont appelés à faire face à des situations complexes voire conflictuelles. Il est de leur responsabilité d'anticiper ces situations et de les gérer pour trouver des solutions d'action et de cohésion.

Le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne propose trois journées de formation qui permettront d'engager une réflexion sur les types de situations conflictuelles ou stressantes, et les techniques de communication afin de les dépasser.

■ AXES DE TRAVAIL

L'identification et la gestion des situations conflictuelles (1ère journée)

→ Présentation

- Exprimer son ressenti sur l'agressivité et la violence au sein de l'association
- Définir ses notions personnelles de stress et de conflit
- Repérer les situations de stress et de conflit propres à son environnement

→ La notion de conflit, d'agressivité et de violence

- Les comportements générateurs de conflit et d'agression
- Les mécanismes et circuits des conflits : du mécontentement à l'agressivité
- La typologie et l'intensité des conflits - Différents types de conflits
- Les causes d'agressivité et de violence
- La nature des situations difficiles - Les modes d'expression des conflits interpersonnels

→ Se connaître en situation de conflit, d'agressivité et de violence

- Les différents types de comportement face aux autres
- Développer l'attitude d'assertivité en situation de conflit : affirmation de soi
- Les réactions face aux conflits : avantages et inconvénients

→ Les techniques de gestion de conflit

- Les solutions pour mettre en oeuvre l'entretien de résolution des conflits
- Les méthodes de résolution des conflits au niveau individuel - La négation

La communication comme levier de prévention du stress et des conflits (2ème journée)

→ Les principes de la communication

- Les principes de base de la communication - Les clés d'une communication efficace
- Les influences culturelles et contextuelles sur la communication verbale et non verbale
- Les jugements de valeurs



OBJECTIFS

- Identifier les situations difficiles, conflictuelles et stressantes vécues au sein de l'association
- Acquérir une meilleure connaissance des mécanismes conflictuels, de l'agressivité et de la violence
- Identifier les techniques de résolution des conflits et définir une stratégie adaptée pour éviter l'agressivité et la violence
- Connaître son comportement et son mode de communication en situation conflictuelle
- Savoir interagir avec assertivité en situation conflictuelle
- Développer des savoir-faire et savoir-être pour prévenir les conflits

→ Les techniques de communication verbale et non verbale pour diminuer le stress et les conflits relationnels

- Les attitudes de communication verbale - Le modèle de Porter
- Les attitudes de communication non verbale : le corps, outil de communication
- Accueillir les sentiments négatifs de l'interlocuteur sans se sentir agressé
- Savoir poser les limites de la relation avec son interlocuteur
- Savoir placer les émotions dans la relation : les intégrer et non les refouler

Retour sur expérience : la gestion des conflits mise en pratique (3ème journée)

- Retour sur le travail d'intersession et la mise en pratique sur le terrain
- Mise en situation et étude de cas pratiques
- Analyse des pratiques professionnelles

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de méthode
- Étude de cas pratiques
- Échanges avec les participants

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenant :

Alain LADSOUS, consultant et formateur chez *Excellens formation* (cf. présentation p. 17).

Dates :

Jeudi 21, vendredi 22 mars et vendredi 26 avril 2013

Participation :

 30€ par personne pour les trois journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 06 05

CRÉER UN SITE INTERNET : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Communiquer sur son association et ses activités devient une nécessité pour les structures associatives. Le web constitue aujourd'hui un outil dont les acteurs semblent ne plus pouvoir faire l'économie dans une société globalisée où le flux d'images et d'actualités est constant.

Au-delà d'une vitrine, la communication « sur la toile » est un levier au développement de l'activité associative dans l'objectif de se faire connaître et valoriser ses actions.

Ce module vise à former les acteurs associatifs à la connaissance technique d'une page web et à la construction de son projet web.

■ AXES DE TRAVAIL

Présentation des éléments de base d'une page web

→ Qu'est-ce qu'une page web ?

- Structure d'une page web
- Présentation du langage Html
- Démonstration sur le logiciel Dreamweaver
- Contraintes et connaissances techniques à intégrer (logiciels complémentaires, charte graphique, feuille de style CSS)
- Texte graphique, texte vectoriel, texte Html

Organisation d'un site Internet

→ Qu'est-ce qu'un site Internet performant ?

- Analyse de sites sélectionnés
- Repérage des éléments « phares » d'une page d'accueil
- Comportements de l'internaute

→ Comment organiser la navigation au sein d'un site Internet ?

- Le plan du site, le menu
- L'articulation entre les pages
- La hiérarchisation des différents éléments

Le projet web de son association

→ Définir son projet web

→ Quelle méthodologie adopter afin de construire son projet web ?

OBJECTIFS

- Connaître les éléments de base d'une page web
- Acquérir des connaissances afin d'organiser la navigation au sein d'un site Internet
- Réfléchir à la structure (arborescence) de son site Internet et à son organisation (charte graphique, contenus)
- Identifier les contraintes et les connaissances techniques à intégrer pour créer un site Internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
 - Étude de cas pratiques
 - Ateliers en sous-groupes
 - Échanges avec les participants
- Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

Centre de Ressources
POLITIQUE DE LA VILLE
en Essonne

Le Centre de Ressources
Politique de la Ville en
Essonne : L'objectif du pôle
Information/Diffusion du

CRPVE consiste à formaliser les connaissances produites par les professionnels de la politique de la Ville et les chercheurs, qui apportent leur soutien intellectuel et leur expertise au CRPVE.

Il organise une démarche de capitalisation de ressources, documents, études. Par le biais d'outils de communication et d'information tels que le site Internet www.crpve91.fr, la newsletter mensuelle *Expression Ville* et les e-mails d'information réguliers, il diffuse de l'information (actualités départementales, régionales et nationales de la politique de la Ville, activités du CRPVE, sélection de ressources...).

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

1 journée de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenants :

Laurent MICHEL,
infographiste, Centre de
Ressources Politique de la
Ville en Essonne
Anne-Claire BACHET,
responsable du pôle quali-
fication/formation, Centre
de Ressources Politique de
la Ville en Essonne

Date :

Jeudi 4 avril 2013

Participation :

- ⚠ 10€ par personne pour la journée de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 06 05

DROIT DU TRAVAIL EN MILIEU ASSOCIATIF

Le droit social, c'est du droit. Nul n'est censé ignorer la loi. Les responsables associatifs sont des employeurs qui doivent connaître les règles du jeu social car elles leur sont applicables. En effet, les responsables associatifs doivent appliquer les règles du jeu social lors des rapports employeur/salariés et au moment de la rupture du rapport employeur/salarié. L'article L 1421-1 du Code du travail indique bien que le Conseil de prud'hommes est compétent pour connaître tous les contrats. Ainsi, la connaissance du droit social est obligatoire et prudente. De plus, elle peut contribuer à mieux faire fonctionner les organisations employeurs.

■ AXES DE TRAVAIL

La formation de la relation contractuelle

→ Les contrats de travail

- Les contrats de travail « classiques » : CDD - CDI
- Les contrats de travail aidés : d'apprentissage, de professionnalisation - CDD seniors

→ Les formes contractuelles atypiques du monde associatif

- CUI - CAE
- Volontariat associatif (avant le 14 mai 2010)
- Service civique instauré par la loi du 10 mars 2010
- Bénévolat

→ Le lien de subordination

- L'enjeu : la requalification en CDI
- Les critères jurisprudentiels

→ L'identification de la Convention collective applicable

- Les critères généraux en droit du travail (hiérarchie des normes)
- Les spécificités à prendre en compte dans le monde associatif

L'exécution de la relation contractuelle

→ Les particularités de la rémunération dans le cadre d'une association

- La différenciation entre salariés et « contrats spécifiques »
- La rémunération par chèque emploi associatif
- Les règles spécifiques concernant la rémunération des dirigeants
- Les règles spécifiques du remboursement des frais

→ Le pouvoir disciplinaire dans le cadre d'une association

- Le RI
- Les statuts d'une association
- La procédure disciplinaire



OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux du droit social
- Contrôler la conformité de la gestion juridique de son personnel salarié
- Identifier les actions correctives à mettre en œuvre
- Maîtriser le contenu des démarches obligatoires
- Mesurer la responsabilité et les enjeux de la fonction employeur

La fin de la relation contractuelle

- La rupture du contrat de travail : rupture du CDD, du CDI, conventionnelle...
- Les documents à remettre à la fin de la relation contractuelle

La responsabilité des dirigeants d'une association

- La délégation de pouvoirs
- La responsabilité des dirigeants : responsabilités civile et pénale
- Les assurances

La mise en oeuvre pratique du droit du travail

- Mise en oeuvre des règles énoncées (répartition des rôles, travail en équipe) pour traiter le cas pratique
- Aperçu pratique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Étude de cas
- Échanges avec les participants à partir de situations concrètes

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenante :

Marie-Thérèse LECLERC DE HAUTECLOCQUE, avocate au Cabinet Leclerc de Hauteclocque, Poncins & Associés. Fondatrice d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit social et droit social du sport, conseils et contentieux, composé d'une équipe de droit social et d'une équipe de droit du sport. Conseiller prud'homal auprès du conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt.

Dates :

Jeudi 18 et vendredi 19 avril 2013

Participation :

 20€ par personne pour les deux journées de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- **Plus d'informations :**
01 64 97 06 05

LES ASSOCIATIONS, ACTRICES DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les associations de quartiers sont en première ligne dans la prévention et la lutte contre les discriminations car ce sont elles qui accueillent et écoutent les victimes. Cependant, les discriminations sont des phénomènes difficiles à cerner, encore trop confondues avec le racisme, le harcèlement ou les situations de violences.

Malgré leur omniprésence dans les discours depuis une dizaine d'années, les démarches de prévention des discriminations et les recours sont insuffisamment connus par le milieu associatif.

Cette formation propose de clarifier les concepts, de s'approprier les leviers d'actions et les outils juridiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations.

■ AXES DE TRAVAIL

Quelles sont les définitions de la prévention et la lutte contre les discriminations ?

- Que signifie « discrimination », « ségrégation », « discrimination systémique », « stigmatisation », « préjugés », « stéréotypes » ?
- Quelle est la différence entre discrimination et racisme ?
- Quelle est la différence entre discrimination et violences faites aux femmes ?

Quels sont les différents types de discriminations ?

- Quelles situations correspondent aux discriminations directe, indirecte ou systémique ?

Quels sont les 18 critères de discriminations définis par la loi ?

Les domaines dans lesquels s'exercent les discriminations

- Éducation, emploi, logement, services publics, biens et services

Quels sont les cadres juridiques, européen et français, relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations ?

Le Défenseur des droits : un recours à connaître

- Quel est son fonctionnement ?
- Quelles sont ses missions ?
- Comment le saisir ?



OBJECTIFS

- Acquérir des repères conceptuels et pratiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Connaître les leviers d'action dans la prévention et la lutte contre les discriminations
- Connaître les outils juridiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Être à même d'accueillir, d'écouter et d'orienter les victimes potentielles de discriminations

Être informé des permanences des délégués du Défenseur des droits en Essonne

Pour mieux prévenir et lutter contre les discriminations : présentation d'outils pédagogiques

- Base de données filmographique « Regards pluriels. Une sélection de films sur les discriminations »
- Outils ludiques
- Publications

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation d'outils de sensibilisation à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Recueil d'expériences, échanges de pratiques et questionnements en petits groupes
- Apports théoriques
- Analyse de séquences de films traitant de la lutte contre les discriminations

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

1 journée de 9h15 à 17h (repas non pris en charge par le CRPVE).

Intervenante :

Cindy DA COL, chargée de mission lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes au Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne.

Date :

Mardi 21 mai 2013

Participation :

- ⚠ 10€ par personne pour la journée de formation.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- **Plus d'informations :**
01 64 97 06 05

CALENDRIER

Titres	Durée	Dates
Module 1 Élaborer et évaluer un projet	3 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 22, vendredi 23 novembre et mardi 11 décembre 2012
Module 2 Le bénévolat au cœur des enjeux associatifs	1 journée de 9h15 à 17h	Jeudi 13 décembre 2012
Module 3 Le cadre comptable de base	2 journées réparties sur 3 jours	Mardi 15, jeudi 17 ou vendredi 18 et jeudi 24 janvier 2013
Module 4 Renforcer l'organisation de son association et diversifier ses sources de financement	1 journée de 9h15 à 17h	Mardi 29 janvier 2013
Module 5 Gérer et développer son association : L'Économie Sociale et Solidaire, une alternative ?	2 journées de 9h15 à 17h	Mardi 5 et mardi 26 février 2013
Module 6 Outils et techniques du management associatif	2 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 14 et vendredi 15 février 2013
Module 7 Comment communiquer sur son association, ses activités, son projet ?	2 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 21 et vendredi 22 février 2013
Module 8 Gestion des conflits	3 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 21, vendredi 22 mars et vendredi 26 avril 2013
Module 9 Créer un site Internet : ce qu'il faut savoir	1 journée de 9h15 à 17h	Jeudi 4 avril 2013
Module 10 Droit du travail en milieu associatif	2 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 18 et vendredi 19 avril 2013
Module 11 Les associations, actrices de la lutte contre les discriminations	1 journée de 9h15 à 17h	Mardi 21 mai 2013

→ **Inscription obligatoire**
Participation de 10€ par personne et par jour de formation

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Association.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Tél.....

E-mail.....

COCHEZ LA (LES) CASE(S) CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX

Modules de formation	Durée	Dates	Choix
Module 1 Élaborer et évaluer un projet	3 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 22, vendredi 23 novembre et mardi 11 décembre 2012	<input type="checkbox"/>
Module 2 Le bénévolat au cœur des enjeux associatifs	1 journée de 9h15 à 17h	Jeudi 13 décembre 2012	<input type="checkbox"/>
Module 3 Le cadre comptable de base	2 journées réparties sur 3 jours	Mardi 15, jeudi 17 ou vendredi 18 et jeudi 24 janvier 2013	<input type="checkbox"/>
Module 4 Renforcer l'organisation de son association et diversifier ses sources de financement	1 journée de 9h15 à 17h	Mardi 29 janvier 2013	<input type="checkbox"/>
Module 5 Gérer et développer son association : L'Économie Sociale et Solidaire, une alternative ?	2 journées de 9h15 à 17h	Mardi 5 et mardi 26 février 2013	<input type="checkbox"/>
Module 6 Outils et techniques du management associatif	2 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 14 et vendredi 15 février 2013	<input type="checkbox"/>
Module 7 Comment communiquer sur son association, ses activités, son projet ?	2 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 21 et vendredi 22 février 2013	<input type="checkbox"/>
Module 8 Gestion des conflits	3 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 21, vendredi 22 mars et vendredi 26 avril 2013	<input type="checkbox"/>
Module 9 Créer un site Internet : ce qu'il faut savoir	1 journée de 9h15 à 17h	Jeudi 4 avril 2013	<input type="checkbox"/>
Module 10 Droit du travail en milieu associatif	2 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 18 et vendredi 19 avril 2013	<input type="checkbox"/>
Module 11 Les associations, actrices de la lutte contre les discriminations	1 journée de 9h15 à 17h	Mardi 21 mai 2013	<input type="checkbox"/>



**FICHE D'INSCRIPTION
À RETOURNER AU CRPVE**



À DÉCOUPER



POUR S'INSCRIRE

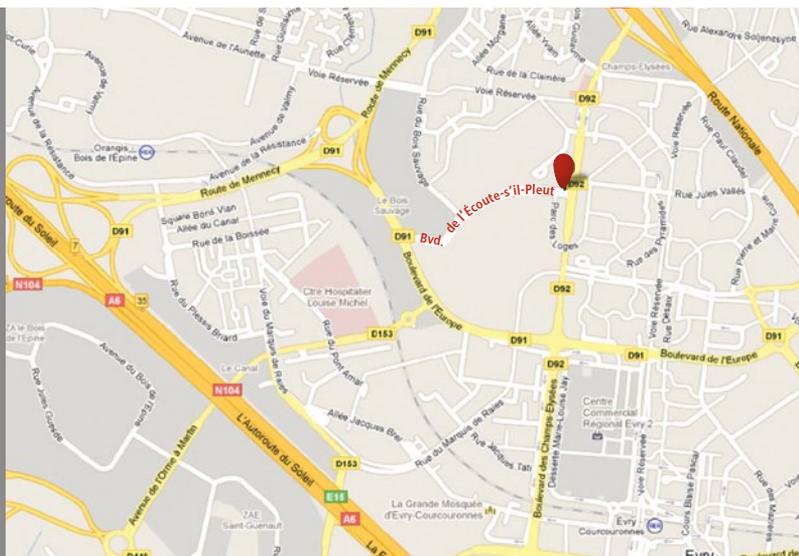
- **L'inscription préalable est obligatoire**
- **Montant de la participation : 10€ par personne et par jour de formation**
- **Modalités de règlement :**
 - Chèque (à libeller à l'ordre du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne)
 - Virement (RIB : Crédit Coopératif de Courcouronnes - Banque : 42559 - Guichet : 00024 - Compte : 41020003084 - Clé : 11)
- **La fiche d'inscription (page 29) est à retourner impérativement :**
 - Par courrier au : Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne - Maison Départementale de l'Habitat Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry
 - ou par fax au : 01 64 97 00 33
 - ou par mail : formation@crpve91.fr

IMPORTANT À SAVOIR

- Chaque formation doit être suivie dans son intégralité
- Les repas du midi ne sont pas pris en charge par le CRPVE
- Tout désistement à une formation doit impérativement être signalé au CRPVE par téléphone au 01 64 97 06 05 ou par mail (formation@crpve91.fr)

Plus d'informations :

- par email : formation@crpve91.fr
- par téléphone : **01 64 97 06 05**
- par fax : **01 64 97 00 33**
- et sur le site : www.crpve91.fr





CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Évry

Tél. : 01 64 97 00 32

Plus d'informations sur :
<http://www.crpve91.fr>

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 06 05

Fax : 01 64 97 00 33

formation@crpve91.fr

Association soutenue par :

